

2483

Vendredi 5 novembre 1948.

Désignation d'un nouvel observateur
auprès du secrétariat général de
l'Organisation des Nations Unies à
New-York.

Département politique. Proposition du 29 octobre 1948.

Département des finances et des douanes. Rapport joint du
2 novembre 1948.

La Suisse entretient, depuis l'été 1946, deux observateurs permanents auprès du secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à New-York. L'expérience a toutefois démontré que la représentation permanente de la Confédération auprès de l'ONU devrait être désormais confiée à un diplomate de rang plus élevé, cela en dépit de l'excellent travail fourni jusqu'ici par MM. Henri Zoelly et Raymond Christinger, tous deux secrétaires de légation.

Après avoir fait un tour d'horizon, le chef du département politique a porté son choix sur M. Jean-Frédéric Wagnière, conseiller de légation, dont les fonctions de chargé d'affaires en pied de la Confédération suisse à Copenhague prendront fin incessamment.

Né en 1899, M. Wagnière est originaire de Fey (VD) et Coligny (GE). Licencié en droit de l'université de Genève, et avocat, M. Wagnière est entré au département politique en 1932, après avoir été, pendant trois ans, secrétaire de la commission internationale du port de Danzig, et fait un stage dans une banque genevoise.

Nommé secrétaire de légation de deuxième classe le 1er janvier 1934, puis promu secrétaire de légation de première classe le 1er janvier 1938, M. Wagnière obtint le grade de conseiller de légation le 1er janvier 1942. Affecté à l'ancienne division des affaires étrangères jusqu'à sa désignation de chargé d'affaires en pied au Danemark, M. Wagnière gagna Copenhague en mars 1946.

Administrativement, M. Wagnière sera transféré de Copenhague à la légation de Suisse à Washington, mais détaché à New-York.

Quant aux deux agents qui se trouvent encore à Lake Success, M. Henri Zoelly sera affecté immédiatement à un autre poste, alors que M. Christinger demeurera quelques mois encore à la disposition de M. Wagnière, avant d'être attribué à une autre représentation.

Vu ce qui précède, le département politique fédéral propose et le Conseil

d é c i d e :



1. Le Conseil fédéral prend acte de la désignation de M. Jean-Frédéric Wagnière, conseiller de légation, comme nouvel observateur de la Suisse auprès du secrétariat général de l'Organisation des Nations Unies à New-York.
2. Il est laissé le soin au département politique d'arrêter la date d'entrée en fonctions de M. Wagnière et de régler, d'entente avec le département des finances et des douanes, les conséquences financières qui résulteront de sa nouvelle activité.

Extrait du procès-verbal (en 5 exemplaires) au département politique pour la suite à donner et au département des finances et des douanes.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Ch. Oser